

<b>Zeitschrift:</b>	Le nouveau conteur vaudois et romand
<b>Band:</b>	78 (1951)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Billet du Crazet : pourquoi le Samuet signa la tempérance...
<b>Autor:</b>	Rieben, G. / Le Crazet
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-227592">https://doi.org/10.5169/seals-227592</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

il eut l'idée parfaitement raisonnable de s'adresser à l'une ou l'autre des connaissances qu'il rencontrait :

— Dis-voir, avouait-il, tu n'aurais pas vu une poussette, par là autour ?

Les réponses devinrent toutes négatives, jusqu'au moment où l'une d'elles se fit diablement interrogative :

— Laquelle de poussette ? Celle dont tu viens de tomber ?

Il n'en fallait pas plus pour réduire à néant toute poursuite de l'affaire : il ne restait qu'à se rendre au poste de police et conter sa mésaventure, même si ça devait le gêner.

Au cours du chemin, il se mit à réfléchir à la manière dont il dirait la chose pour ne point paraître trop ridicule et surtout pour qu'on ne se moque pas de lui. Fallait-il dire ça ? Ne pas le dire ? Tourner cette phrase un peu autrement... ?

Il en était là quand il approcha du lieu tant redouté d'où s'élevaient des clamours effrayantes. Ce qui ne fut pas pour l'apaiser...

Prenant pourtant son courage à deux

mains, et l'huis de l'autre (!), il finit par pénétrer dans l'antre des policiers.

Cela ne traîna pas : il se vit immédiatement en présence d'un colosse rugissant qui lui cria :

— Ah ! Monsieur, si je tenais au moins l'imbécile qui a cru bien faire de laisser sur la rue cette poussette, je crois que ses jours seraient comptés ! Mais écoutez-moi ça ! Et il y a une bonne heure que ça dure...

Jérémie n'est pas un poltron, certes, mais cette suggestion téméraire eut le don de le transformer : il prit son air le plus important et dit :

— L'imbécile, Monsieur, c'est moi. Et si vous ne me tenez pas, vous me voyez !

Joignant le geste à la parole, il saisit la poussette et s'en fut vers la porte :

— Et, dit-il encore, soyez plus poli, je vous prie, la prochaine fois !

Et, comme si de rien n'était, il revint au logis, où l'attendait sa femme tout anxiouse. Mais elle ne lui fit plus de reproches, tant son allure majestueuse la convainquit de leur inutilité.

## BILLET DU CRAZET

### *Pourquoi le Samuet signa la tempérance...*

*Si ce n'est pas malheureux, je viens d'apprendre que le Samuet au Jean-Pierre quitte le village. Et pour une simple farce...*

*Laissez-moi vous conter cette histoire. C'était, il y a quelques années, en 45 ou 46. Samuet était syndic. Il regardait tous les samedis soir ses quatre copains faire leur « yass » habituel ; il y avait le caviste (comme dans le « Quart d'heure vaudois »), le Jules, surnommé la « renaille »<sup>1</sup> je ne sais pourquoi, le père Bonzon et le docteur, généralement au chômage. Il était de coutume que, après avoir bu ses deux fois trois décis, le Samuet s'endormit.*

Un soir, alors que le syndic venait de se laisser aller au sommeil, le père Bonzon (un tout fin) proposa de lui faire une farce. Il fit éteindre toutes les lumières...

Quand, vers onze heures, le Samuet se réveilla, il ouvrit les yeux. Tout était obscur, et pourtant, à côté de lui, Jules criait un : *Schteuque* bien appuyé. Inquiet, le syndic demanda :

— Comment pouvez-vous jouer dans cette obscurité ?

— Dans cette obscurité ? Où ça ? furent les réponses.

— Mais, reprit Samuet, ne voyez-vous pas qu'il fait nuit ?

— Mais non, tu dors encore !

Les quatre lascars entendirent un juron, puis soudain le Samuet leur déclara :

— Ah ! mes amis, c'est fini, je n'y vois plus rien, je suis aveugle, quelle bourtia, que vais-je faire ?... C'est horrible...

Le docteur le sermonça :

— Voyez-vous (!) tout ça c'est la faute à l'alcool. Ça vous agit sur les yeux et pan, vous devenez aveugle. Ce n'est pas la première fois que ça arrive, cette maladie. Cela vous prend une ou deux fois, vous ne voyez plus rien, et puis, si vous continuez à boire, cela devient définitif, vous perdez complètement la vue... Attendez un moment, ça va revenir tout d'un coup...

Et « ça » revint, en effet, car le père Bonzon alla « allumer la lumière ». Mais le Samuet crut vraiment que c'était une maladie. Il demanda :

— Et c'est très dangereux ?

— Pensez-voir, si c'est dangereux, répartit le mèdze, mais j'ai vu un cas mortel !

— Mortel ?

— Oui. Malgré tous mes avertissements, mon client continua à boire et perdit complètement la vue... si bien qu'il se suicida !

## Le 31<sup>me</sup> Comptoir suisse est ouvert...

... Et il marquera pour l'ensemble de notre pays la reprise — dans cent domaines — de l'activité économique, d'autant plus que notre grande Foire nationale de Lausanne, véritable *poumon d'acier* du travail suisse, se présentera sous des aspects infiniment variés.

Dès l'entrée principale et ses dégagements sur la cour d'honneur, le visiteur est frappé par le rajeunissement de l'ensemble.

Dans le domaine de la participation étrangère, élément d'attraction mais aussi démonstration d'amitié, le 31<sup>me</sup> Comptoir suisse accueille d'une part l'Italie, d'autre part Paris. Le *Pavillon officiel de l'Italie*, dit la renaissance de la vitalité commerciale et artisanale transalpine.

Paris nous envoie les *Ateliers du Goût*, vision admirablement ordonnée des métiers d'art français d'hier et d'aujourd'hui. Ce pavillon dira combien la France est créatrice, combien Paris, élégante cité, est un laboratoire d'idées.

Le syndic rentra chez lui avec un air songeur. On ne sait exactement ce qui se passa, mais il est probable qu'il raconta tout à sa femme. En tout cas, le lendemain, sans demander conseil à personne, décidé à conserver la vue, le Samuet signait la tempérance.

Vous pensez les puissantes recaffles que firent les gens quand ils surent le fin mot de l'histoire !

Quand le syndic apprit que ce n'était qu'une farce, il jura, tempêta, mais il avait signé et dut tenir sa promesse, étant un homme d'honneur. Il ne retourna jamais au café et se brouilla avec tous ses amis. L'histoire fit vite le tour de la commune, du district et il fut surnommé *l'Aveugle*.

Quand il se représenta aux élections, il n'obtint que trois voix. Fâché, dégoûté de tout le monde, il ne lui restait plus qu'à partir. Et c'est dommage, parce qu'au fond, c'était un bon type...

Et tout ça pour la satisfaction d'un farceur-yasseur !

G. Rieben.

<sup>1</sup> Renaille = grenouille.

## suisse est ouvert...

Quant aux secteurs nouveaux, il importe de mettre singulièrement l'accent sur l'exposition nationale de viticulture qui réunira les grands vins du terroir helvétique, sans exception ; la halle de l'industrie laitière, vaste exposition scientifique organisée avec le concours de la Commission suisse du lait, qui offrira une démonstration de la pasteurisation du lait et de la crème ; la halle de la construction, qui présentera pour la première fois à Beaulieu de nouvelles machines à travailler le bois ; l'exposition des textiles suisses dont la réalisation sera infiniment plus achalandée que précédemment ; le secteur de la chimie agricole aux éléments d'une valeur toujours plus affirmée.

Cette grande Foire nationale exprimera combien la prospérité est fonction du labeur du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture et de l'industrie.

S. P.